Image not found or type unknown

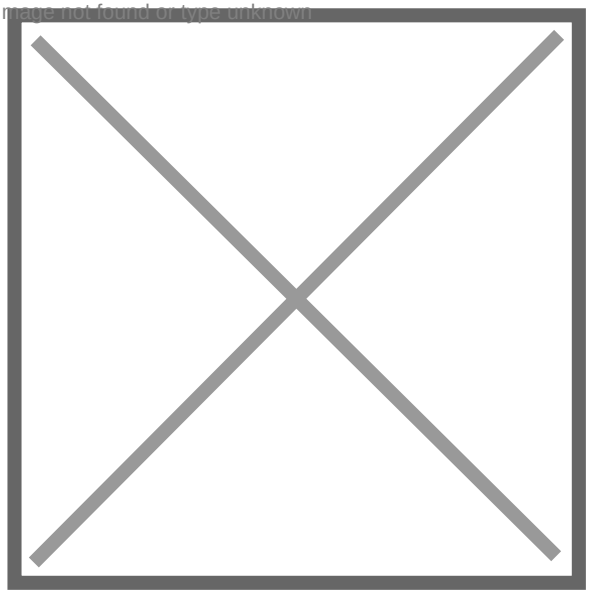

Utilisation du fichier adhérents d'une association sportive

Par **Jimy85**, le **28/02/2016** à **22:18**

Bonjour à tous,rnrnJe fais appel à votre expertise car je souhaiterais quelques renseignements avant de me lancer dans mon projet.rnrnDans le cadre d'une formation, j'envisage de créer un site internet qui concernerait une association sportive dont je suis adhérent. L'idée principale est de réaliser un jeu de collection de cartes à l'effigie des adhérents (type Fifa Ultimate Team pour les connaisseurs).rnrnJe me questionne sur les règles à respecter au sujet de l'utilisation des données sur les adhérents, en sachant que les seules informations nécessaires seraient les noms et prénoms ainsi que les statistiques sportives (victoires, classements...).rnrnEtant donné que tout ceci est déjà rendu publique par le site de l'association, ais-je le droit d'utiliser ces informations pour créer mon jeu en ligne ou dois-je en faire la demande auprès de ladite association ?rnrnEn vous remerciant pour votre attention.

Par **morobar**, le **29/02/2016** à **07:37**

Bjr,rnVous devez demander l'accord de l'association, qui peut vous demander des sous.rnLe fichier des cartes grises en préfecture vaut un bon paquet.rnEn outre vous devrez faire une déclaration simplifiée à la CNIL.

Par **Jimy85**, le **29/02/2016** à **10:26**

Très bien, je vous remercie pour cette réponse rapide.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés